

J'ai été surpris—et je suis sûr que cela inquiète les députés à la Chambre autant que les provinces—de voir le présent gouvernement, qui parle de fédéralisme coopératif, produire un discours du trône truffé d'intrusions dans le domaine provincial. Il en est littéralement lardé. Il n'est pas surprenant que les provinces soient fâchées et toujours plus inquiètes, particulièrement quand on voit cette tendance s'accroître dans le discours du trône.

Le discours du trône ne parle presque pas d'une collaboration réelle dans le domaine de nos richesses où, pourtant, elle pourrait si bien s'exercer, sans empiétements de pouvoirs; c'est un domaine où se présentent de véritables problèmes urgents. Il est profondément regrettable—j'emploie exprès un euphémisme—qu'un gouvernement aux prises avec ces problèmes, et qui a toutes les chances de jeter les fondements d'une collaboration réelle, néglige tout cela et s'intéresse en revanche presque uniquement à envahir des domaines relevant, au premier chef, des provinces; qu'importe d'ailleurs l'importance de ces domaines, nous avons le droit de nous plaindre de la négligence du gouvernement à l'égard des autres secteurs.

Evidemment, le gouvernement fédéral est pleinement justifié à prendre les mesures qui s'imposent à cet égard, car, d'abord, ce domaine relève déjà partiellement de la compétence fédérale et, en deuxième lieu, le Canada pourrait intervenir avec profit dans ce secteur particulier, mais seulement en élaborant et en coordonnant une politique nationale.

Envisageons seulement la question de la pollution. D'aucuns prétendent qu'il faut s'en remettre sur ce point aux municipalités ou aux provinces. Mais elles ne sont pas en mesure de prendre les dispositions satisfaisantes dans ce domaine. Nous savons tous les efforts tentés pour attirer les industries à divers endroits. Comment une ville peut-elle prendre des mesures efficaces contre la pollution rien que pour voir des industries intéressantes aller s'installer dans d'autres provinces où de pareilles mesures n'existent pas? En outre, comment les provinces moins riches peuvent-elles lutter efficacement contre la pollution, tout en attirant des industries, à moins que toutes les provinces d'un bout à l'autre du pays n'appliquent des mesures contre la pollution?

Ce n'est pas seulement un problème où l'intervention et l'initiative fédérales sont nécessaires et motivées, c'est un problème d'utilisation, de régie et de conservation des eaux qui touche tous les Canadiens. C'est une ressource canadienne qui profite à tous, où qu'ils habitent, et à la préservation de laquelle tous ont également droit.

[L'hon. M. Fulton.]

Voici un domaine où nous pouvons prendre des mesures salutaires à la condition de nous entendre sur un objectif à atteindre. Je suis convaincu que si nous nous mettons d'accord sur le but visé, nous pourrions beaucoup plus facilement nous entendre sur les domaines de la compétence et de la responsabilité des différents gouvernements. Si vous parlez d'abord de compétence, quelqu'un s'imaginera tout de suite qu'on veut l'éconduire. Voici un domaine où, en nous mettant d'accord sur les objectifs d'une politique en matière de ressources hydrauliques, nous franchirons une étape vers l'harmonie constitutionnelle au Canada.

Et enfin, n'osons-nous pas nous demander, de fait, ne devons-nous pas oser nous demander s'il n'est pas grand temps d'élaborer une politique nationale, canadienne, en matière de ressources hydrauliques, même si de le faire et d'organiser notre avenir doit exiger le sacrifice d'intérêts à court terme? N'osons-nous pas nous poser la question de crainte d'avoir à répondre: Non, nous ne ferons pas rapidement fortune...

**M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret):** Je regrette de devoir interrompre le député de Kamloops, mais son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret):** Il est évident que la Chambre est unanime à permettre au député de Kamloops de conclure son premier discours.

[Français]

**L'hon. M. Fulton:** Merci, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

Ne devons-nous pas nous demander: ne devons-nous pas, plutôt que de gagner immédiatement un argent facile, songer à l'avenir en conservant nos ressources et, dans cet état d'esprit et avec la collaboration des provinces, définir un idéal d'épanouissement constitutionnel et les caractéristiques d'un canadisme distinctif?

[Français]

**M. Jean Berger (Montmagny-L'Islet):** Monsieur l'Orateur, mes premiers mots sont, évidemment, pour vous féliciter de votre élévation au poste important que vous occupez maintenant et d'où votre rare distinction, tout autant que votre aimable fermeté, vous permettront de passer à l'histoire comme l'un des plus marquants présidents que cette Chambre ait connus.

Il va sans dire que ces félicitations s'adressent également à l'Orateur suppléant et au président suppléant des comités qui occupe le fauteuil présentement.